



DÉLIBÉRATION

OBJET : ACQUISITION FONCIÈRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CD 13

L'an deux mille vingt-quatre, **le 18 juin**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **11/06/2024**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Sandrine MAROC, Francis BONORA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Audrey CICCARIELLO, Barbara GANGI, Antoine DUPLA**

Absents ayant donné procurations : **Pierre TAGLIAFERRO à Gabriel SCHANG, Nathalie CRESPIY à Patrick PIN, Gilbert CIAMPI à Évelyne COQUERAN, Jean-François BERNARD à Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2024-035

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE :

DE SOLLICITER auprès de Conseil Départemental des BdR, dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières, une subvention relative à l'acquisition foncière consorts ROULPH ;

D'APPROUVER le plan de financement suivant :

Montant de l'acquisition	:	171 000.00 €
Subvention du Conseil Départemental (60 %)	:	102 600.00 €
Autofinancement de la Commune (40 %)	:	68 400.00 €
Frais financés par la Commune	:	13 700.00 €
Total de l'opération	:	184 700.00 €

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2024

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 18/06/2024.

Le Maire,
Patrick PIN.

La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN.